

Interview de Françoise Le Borgne-Uguen (Brest) et de Muriel Rebourg (Université de Bretagne Occidentale)

Pouvez-vous vous présenter et nous dire en quoi vous vous intéressez au vieillissement dans vos parcours d'enseignement et de recherche ?

FLBU : Depuis près de 25 ans, les travaux que Simone Pennec et moi avons menés à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) à Brest ont porté sur la construction sociale des formes du vieillissement, particulièrement à partir des expériences des individus et des membres de leur entourage. Centrées à l'origine sur la sociologie de la famille, mes recherches m'ont conduite progressivement à mobiliser la sociologie de la vieillesse, du vieillissement et de la santé pour rendre compte des questions sociales présentes dans une société de longévité.

Mon parcours scientifique m'a conduit à analyser les différentes scènes du travail de soutien ou de soin familial, et leur articulation avec les autres carrières ou sphères d'activité (professionnelles, sociales, citoyennes) de ces membres de la famille. Les recherches collectives (sur : les parcours des âges, les reprises de formations continue, le passage à la retraite, les manières de voisiner) nous ont permis d'aborder cette diversité.

Les recherches ont été menées dans des moments de modification, le plus souvent d'accroissement, de ce travail : l'adaptation de l'habitat, les demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (pour accéder à des services à domicile), les demandes de protection juridique (curatelle, tutelle). D'autres recherches auprès de professionnels de santé, en particulier, les médecins traitants, ont permis de saisir les spécificités de l'exercice du soin et des décisions thérapeutiques auprès des patients dits âgés.

Deux questions de recherche qui ont fait l'objet des travaux les plus récents peuvent être retenues :

- ✚ **Les décisions au moment d'événements de rupture dans les trajectoires des personnes vulnérables et les configurations entre les acteurs**
- ✚ Mes travaux portent sur les effets du recours aux mesures publiques et aux règles de droit (allocation personnalisée d'autonomie, protection juridique des majeurs) sur la production de santé et la répartition des services, entre proches et professionnels dans les contextes de vieillissements et de visée de préservation des capacités des personnes à décider pour elles-mêmes.
- ✚ **Les modes d'habiter, l'accès aux espaces publics** constituent un autre axe de mes recherches qui porte sur les usages des objets techniques, des lieux de vies et leurs effets sur la participation sociale et la citoyenneté.

S'intéresser au soin familial au grand âge pour questionner ses éventuelles spécificités, c'est aussi intégrer les manières dont les institutions publiques et leurs représentants -politiques, professionnels- qualifient, construisent les modes de participation sociale des personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles ou cognitives.

Ce travail rend compte de la construction, de l'évolution, des formes de l'entraide au sein des familles ; de leur extension, parfois de leur disparition, au fil des événements.

Ma posture consiste à :

- examiner ce que ces échanges doivent aux liens qui se construisent (au plan relationnel et de l'entraide) et qui existent (au plan du droit) et au sein de familles pluri-générationnelles,
- et saisir les manières dont ils sont imbriqués, façonnés, par les dispositifs publics qui sont les relais des protections socialisées.

La complexité du travail familial peut se comprendre à partir de deux analyses sociologiques.

- Les rapports sociaux de genre, de place dans les fratries, de positions sociales des enfants et des conjoints qui sont actifs dans ces contextes.

- La complexité du travail tient aussi des normes attendues dans les échanges entre parents comme dans l'ensemble des liens sociaux. La perspective est d'associer le plus possible la vieille personne aux décisions qui la concernent, le travail de préservation de l'identité des vieilles personnes mené par des conjoints et des enfants fait partie et majore le travail de contrôle et d'ajustement qui fait partie du travail sanitaire profane. La recherche d'adhésion de la personne prend une forme plus complexe lorsqu'il s'agit de solliciter son consentement pour certains soins ou pour un changement de lieu de vie. Nous avons montré que la préservation des pouvoirs d'agir, c'est-à-dire du fait que la personne garde une emprise sur sa situation, varie selon les « arts de faire » des membres de sa famille et ceux des professionnels du soin et de l'accompagnement à domicile ou dans d'autres lieux de vie.

MR : Juriste de droit privé spécialisée en droit des personnes et de la famille, je me suis intéressée à la thématique du vieillissement depuis une quinzaine d'années d'abord sous l'angle des obligations alimentaires et de la protection sociale puis de la protection civile des majeurs. C'est à l'occasion d'une réponse à un appel à projet « La parenté comme lieu de solidarités » (Drees-Mire, Gip Justice, UNAF) auquel Françoise Le Borgne-Uguen et moi-même avons répondu séparément, que notre collaboration a démarré à travers la thématique des solidarités familiales. Françoise Le Borgne Uguen a travaillé sur « Les majeurs protégés : entre tuteurs familiaux et délégués professionnels à la tutelle ; différentes frontières et articulations de l'échange familial » et j'ai mené un travail sur « Les recours des établissements publics de santé contre les débiteurs alimentaires ». Ces recherches nous ont par la suite conduites à organiser un colloque pluridisciplinaire et à coordonner un ouvrage sur « l'entraide familiale : régulations juridiques et pratiques sociales » (PU Rennes, mars 2012).

En quoi la pluridisciplinarité est-elle une donnée importante de la genèse et du développement actuel de l'expérience bretonne ?

FLBU et MR : Depuis la constitution de la MSH-Bretagne en 2005, Simone Pennec, Vice-Présidente de l'UBO, s'investit en tant que co-directrice du pôle société-santé. Elle propose qu'un axe de recherche porte sur les vulnérabilités dans les pratiques sociales et de santé. En 2007, nous déposons une proposition de séminaire à destination des enseignants-chercheurs et chercheurs des laboratoires de la MSHB intitulé « Situations de vulnérabilités : enjeux conceptuels et analyse des formes de réponses institutionnelles (Janvier 2008-juin 2009) ». Ce séminaire a eu deux objectifs : tout d'abord constituer un état des acquis des recherches menées sur la vulnérabilité. Si des travaux ont été conduits et diffusés au sein de chacune des disciplines des SHS, leur accessibilité aux collègues des autres disciplines reste limitée. Or, l'examen de l'annuaire des chercheurs SHS du pôle Société-Santé montrait que plusieurs chercheurs travaillent sur la thématique des vulnérabilités, sans que leur perspective soit connue de l'ensemble des collègues potentiellement mobilisés par ces questions. L'intérêt de ce travail interdisciplinaire conduit ses promoteurs à souhaiter son élargissement dans le cadre de la MSHB. Outre la sociologie et le droit, le séminaire cherche à repérer et à mobiliser les chercheurs d'autres disciplines : psychologie, éthique, santé publique, etc.

Le second objectif a été le soutien à l'émergence d'un ou de plusieurs projets de recherche partenariale. Le séminaire a constitué un appui scientifique et méthodologique pour l'élaboration d'un ou de plusieurs projets de recherche concertés. Le cadre de l'appel d'offre « Vulnérabilité : à l'articulation du sanitaire et du social », initié par l'Agence Nationale de la Recherche française (ANR), nous a conduit à construire une réponse commune, liant juristes (CRDP) et sociologues de l'Université de Brest (LABERS), et sociologues et politistes de l'EHESP (SOLO). Il a permis la réalisation d'une recherche sur les parcours de vulnérabilité au grand âge : « l'usager », « le malade », « le

majeur protégé » (2008/2012)¹ (VULAGE). Cette recherche s'est organisée en trois axes.

- ✚ Le premier s'est centré sur la sociogenèse de la notion de vulnérabilité dans le champ du vieillissement.
- ✚ Le second a porté sur le respect de l'autonomie et la protection de la personne vulnérable dans la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs.
- ✚ Le troisième a envisagé les décisions prises au moment d'événements qui font rupture dans les trajectoires des personnes vulnérables.

Trois disciplines et un même champ de questionnement. Ce travail concerté et commun nous a amené à interroger nos méthodes et les savoirs de nos disciplines. Nous avons tenté de traverser des frontières qui se sont construites au fil de l'histoire académique ou scientifique.

En 2008, la MSH-Bretagne saisit l'opportunité d'un appel à projet lancé par le PRES-Université Européenne de Bretagne pour la création d'une plateforme transversale de recherches pluridisciplinaires sur la problématique du vieillissement (ReVie). ReVie est devenu un réseau de 13 équipes de recherche spécialisées dans des disciplines transversales et représentant les universités et grandes écoles bretonnes (UBO, Rennes 1, Rennes 2, UBS, EHESP et Télécom Bretagne). Dès alors, l'objectif était de faire du vieillissement un pôle d'expertise académique breton, reconnu sur les plans national et international.

Deux séries d'éléments sont mobilisées pour le développement et la valorisation scientifique de cette plate-forme :

a) La constitution d'un réseau régional des unités de recherche des universités bretonnes et des établissements d'enseignement et de recherche (EHESP, Télécom Bretagne, Agrocampus, etc.). Elle a permis la mise en évidence des spécificités et des complémentarités des recherches menées ou en cours. A partir des collaborations existantes entre quelques équipes bretonnes, il s'agit de soutenir l'élargissement de ce réseau et de fédérer d'autres équipes émergentes sur ces questions.

b) Le partenariat avec les institutions et les organismes

Le développement et la pérennité de la plate-forme thématique régionale ont vocation à s'appuyer sur les institutions dont les actions concernent les conditions du vieillir :

- Les collectivités locales en matière de politiques sociales, d'urbanisme et d'aménagement du territoire ;
- Les institutions de santé : Agence Régionale de Santé, CHU (Fédérations de gériatrie en particulier) ;
- Les services à domicile et les établissements d'accueil ;
- Les représentants des associations, des usagers, des malades
- Les organismes de protection sociale et les caisses de retraite ;
- Les industries des secteurs concernés : agroalimentaire, technologies, habitat et transport, etc.

¹ F. Le Borgne-Uguen et M. Rebourg, Processus de vulnérabilité et parcours des personnes au grand âge : régulations juridiques et pratiques sociales, p 63-71 : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/fileadmin/documents/2013/booklet-colloque-vulnerabilites-14-15-nov-2013.pdf>

Un premier état des lieux des laboratoires, des enseignants-chercheurs et des recherches sur la thématique du vieillissement a été réalisé au moment de la création de la plateforme Revie en 2009. Il a montré que 5 axes de recherche pouvaient être identifiés en Région Bretagne :

1. Cycle de vie, temporalités, retraite
2. Politiques, territoires et services
3. Santé et vieillissement
4. Vulnérabilités, handicaps et citoyenneté
5. Technologies, sociabilités, santé

En 2013, deux axes de recherche fédérateurs ont été privilégiés pour permettre aux chercheurs de développer de nouvelles perspectives :

- participation sociale, environnement et modes de vie, technologies,
- santé, vieillissement, compensation des handicaps

Pour chaque axe, l'activité scientifique développée a nécessité et nécessite la pérennisation des moyens pour :

- le recensement et l'actualisation de l'expertise de l'ensemble des unités de recherche associées,
- l'impulsion et la promotion d'actions susceptibles de fédérer les équipes par la mise en œuvre de séminaires, l'organisation d'universités d'été, de colloques et d'actions de valorisation,
- la réalisation d'une veille scientifique entre STIC, Sciences de santé et Sciences Humaines et Sociales sur ces questions (à l'échelle nationale et internationale)

Pour l'ensemble de la plateforme, il s'agit :

- d'engager des activités de recherche, d'expertise et d'évaluation auprès des acteurs régionaux, nationaux et internationaux,
- de renforcer les partenariats nationaux, européens et internationaux,
- d'assurer la visibilité et de promouvoir l'expertise du réseau auprès des différents bailleurs de fonds, collectivités locales, industriels.

Entre 2009 et 2013, la plateforme ReVIE a joué un rôle fédérateur qui a abouti aux partenariats interdisciplinaire et interinstitutionnel suivants :

- droit/sociologie/science politique : ANR VULAGE
- sociologie/tic/économie /science de l'ingénieur : services intergénérationnels pour l'assistance aux aînés dans leur logement : « SIGAAL » (*special interest group on ambient assisted living*) labellisé par le pôle de compétitivité images et réseaux de la région Bretagne ; companym@ge,
- sociologie : programme OMS villes amies des aînés,
- psychologie/tic/droit : thèse de psychologie sociale et ergonomie (CIFRE), Thèses de droit Bourse Fondation Méderic Alzheimer ; Contrat doctoral UBO.

En quoi les territoires peuvent-ils aujourd'hui constituer des pôles pour répondre aux défis européens de la recherche ?

FLBU et MR : Initialement en 2008-09, le programme de recherche interdisciplinaire « Ages, Parcours de vie, Vieillesse » était interne à l'UBO, au sein des laboratoires inscrits à l'Institut des sciences de l'homme et de la société, structure fédérative de recherche.

Le constat du grand nombre de collaborations développées par ce pôle brestois avec des équipes rattachées à d'autres institutions de la Bretagne (Telecom Bretagne sur les questions de Technologies, santé et réseaux de sociabilités ; l'EHESS sur les questions des Soins de longue durée

en Europe), motive la proposition de créer un groupe thématique au sein de la MSHB, d'où la création de ReVie qui devient un axe transversal de la MSHB.

Aujourd'hui, la stratégie régionale de recherche et d'innovation basée sur la « spécialisation intelligente » de la région Bretagne inscrit comme domaine d'innovation stratégique : **Santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie.**

La réflexion actuelle sur le devenir de la plateforme prend en compte la stratégie de recherche de la région Bretagne 2014/2020. Notre perspective serait de retenir deux axes principaux : - territoire et longévité ; - vulnérabilité et citoyenneté.

En effet, la région Bretagne présente des spécificités de milieu de vie : littoraux, ruraux, péri-urbains et urbains dont l'organisation est déterminante pour le maintien des sociabilités et de l'accès à la santé.

Par ailleurs, la Région Bretagne est un cadre propice de recherche sur les modes de vie et les usages des technologies au cours du vieillissement du fait de l'activité des chercheurs de Mines-Telecom Bretagne et d'autres laboratoires implantés sur plusieurs universités du territoire : Labsticc, etc.



Comment avez-vous créé une dynamique favorable à la fédération des forces et donner envie à des chercheurs de disciplines différentes de travailler ensemble ?

FLBU et MR : Entre 2009 et 2013, trois manifestations dédiées au vieillissement ont été organisées :

- Janvier 2011 : 1^{ère} journée d'étude jeunes chercheurs en janvier 2011 (MSH-B Rennes) ;
- 3 avril 2013 : Atelier scientifique interdisciplinaire « Santé, sociabilités et participation sociale », Conférence de la recherche de l'UEB, 3 avril 2013 (Brest). Cette manifestation a permis d'identifier des domaines de collaborations entre les 3 Réseaux Thématiques de Recherche de l'UEB : Sciences de santé, SHS-MSHB et STIC ;
- 26 novembre 2013 : Journée d'étude « Vieillissement, citoyenneté, vulnérabilité : mise en perspective de recherches internationales » (MSHB, Rennes). A cette occasion, plusieurs collègues français, québécois et brésiliens, ont exposé de manière critique leurs expériences de partenariats de recherches internationales et un intervenant de la plateforme de projets européens de l'UEB est intervenu sur *le Vieillissement et les perspectives de financements européens H20/20*.

Comment liez-vous votre polarité de recherche avec la Formation ?

FLBU : J'assume, depuis 16 années, **la coresponsabilité scientifique de deux parcours de formation à l'Université de Bretagne Occidentale** :

-  un Master Actions Sociales et de Santé, spécialité Vieillissements et Handicaps,
-  une Licence professionnelle : Interventions Sociales, mention Responsable d'Actions Gériatologiques.

La démarche pédagogique et scientifique de cette filière montre l'alliance des principes de l'éducation permanente, de la recherche-action coopérative et la visée d'une université présente sur son territoire.

Le développement d'une activité universitaire partenariale dans ce champ du vieillissement s'est construit à partir d'initiatives et de liens établis avec des institutions publiques (collectivités, ministères) et avec les acteurs territoriaux (élus, militants, responsables d'organismes). Ces partenaires sollicitent l'université à la fois pour des activités de recherche et pour la création de formations.

Les formations et une part des recherches réalisées mobilisent des démarches de recherche-action coopératives qui requièrent un engagement dans l'action et une capacité à croiser les savoirs d'expériences et les savoirs académiques. Divers par leur parcours universitaires et professionnels, les étudiants de formation continue et de formation initiale mobilisent des méthodologies et se proposent d'intervenir auprès de groupes réels, dans des démarches de « recherche-action ». Les processus du vieillissement sont analysés en mobilisant des savoirs pluridisciplinaires, et principalement les acquis de la sociologie (santé, vieillissement, handicap, politiques publiques, parenté). Ceci concerne plus particulièrement le Master et la Licence professionnelle, qui s'appuient sur le développement des recherches en sciences sociales dans ce domaine au sein d'une équipe accrue d'enseignants-chercheurs actifs au sein de l'axe sociétés-santé du Labers (EA 3149), Laboratoire d'Etudes et de Recherche en Sociologie en coopération avec des chercheurs engagés dans d'autres laboratoires bretons.

MR : En 2004, j'ai créé avec une collègue à l'UBO un Master droit des personnes vulnérables (finalités recherche et professionnelle) intégrant pour partie la problématique du vieillissement en droit dans ses aspects protection sociale, protection civile et pénale qui prend appui sur les travaux de recherche menés par des collègues du laboratoire de droit privé de l'UBO.

Actuellement, nous envisageons d'articuler formation et recherche en bénéficiant de bourses doctorales fléchées.

Et pour demain ?

FLBU et MR : Notre premier objectif est d'actualiser et de renforcer **le réseau existant de chercheurs sur la question du vieillissement en Bretagne**. Si des collaborations existent déjà entre chercheurs de différentes disciplines des sciences humaines (sociologues, anthropologues, psychologues, économistes, historiens, juristes, philosophes, géographes, politistes), elles peuvent être approfondies et encouragées, étendues à d'autres sciences humaines (littérature) et de santé. En outre, développer une perspective en SHS aux côtés des sciences biomédicales et des sciences de l'ingénieur pour penser le vieillissement est un enjeu essentiel. L'idée est de renforcer notre structuration autour des thématiques : - *territoire et longévité* ; - *vulnérabilité et citoyenneté*, qui développent des interfaces pérennes avec les réseaux nationaux et internationaux de recherche : disciplinaires, interdisciplinaires et interinstitutionnels.

Le second objectif concerne **l'impact régional de l'action spécifique :**

- Obtenir une vision intégrée du thème vieillissement sur le territoire et aider à la structuration de la communauté scientifique autour de lui.
- Constitution de consortiums en vue de réponse à des appels à projet de grande ampleur type ANR et Europe : recherche de pointe appliquée.
- renforcer le lien avec les formations d'enseignement supérieur (master et doctorats) présentes sur le territoire
- Faciliter le lien entre les travaux de la recherche et les besoins et les attentes des institutions, collectivités et associations sur le territoire breton.

La dynamique de la plate-forme ReVIE nécessite d'ouvrir maintenant une programmation scientifique concertée avec les partenaires institutionnels et associatifs (conseils généraux, conseil régional, collectivités, Agence Régionale de Santé, Carsat, Conseil économique, social et environnemental, caisses de retraite, Insee-Bretagne, associations, pôles de compétitivité, les industriels, etc.).

Nous sommes ouverts à des collaborations nouvelles, à des projets inter-MSH et au développement de recherches comparées.

Enfin, il nous semble déterminant d'inaugurer de nouveaux modes de recherche plus coopératifs et citoyens (citoyenneté, participation sociale) avec ces différents partenaires. L'organisation d'événements réguliers, pluriannuels, regroupant les scientifiques, les représentants des collectivités, des institutions et des associations locales contribuerait à l'existence de contacts pérennes et fructueux dans ce champ social, économique, politique (au plan de la hiérarchisation des questions à retenir et du montage de différents programmes scientifiques).